



Bonjour ,

Ce mois de février revêt d'une signification particulière pour l'Adan, marquant son quatrième anniversaire.

C'est avec fierté que nous avons célébré jeudi dernier, quatre années d'engagement continu en faveur du développement du Web3. Initialement centrée sur la France, notre action s'étend désormais à l'échelle européenne.

Au fil de ces années, l'Adan a maintenu son implication aux côtés de ses membres et de l'ensemble du secteur.

Fondée en 2020 par 11 membres pionniers, notre Association a élargi son champ d'action, témoignant d'une croissance significative de sa représentativité dans l'industrie, symbolisée par le franchissement du seuil des 200 membres.

Une croissance et une représentativité accru, fruits d'un travail de longue haleine et durable mené par l'équipe et les membres de l'Adan. Février s'avèrera ainsi être déterminant en raison de la finalisation de notre étude annuelle, menée pour la troisième année consécutive en collaboration avec KPMG et IPSOS. Cette initiative vise à mettre en lumière la croissance et le développement de l'écosystème en France, ainsi que dans un échantillon de pays européens. Février sera, comme toujours, également le temps de la construction réglementaire, notamment avec la dernière consultation lancée par l'ESMA sur les standards techniques MiCA. La fête donc, mais pas le repos !

Je vous souhaite désormais une excellente lecture.

Faustine

L'Adan a fêté sa quatrième bougie !



Jeudi soir, l'Adan célébrait son 4e anniversaire.

Au coeur du superbe Hôtel Le Marois, membres de l'Adan et allié(e)s du Web3 - entreprises, acteurs publics, associations, académiques, médias, etc. - se sont réunis pour fêter 4 années d'un engagement conjoint continu pour le développement du secteur, autour d'une conviction commune : "impossible n'est pas français".

Une soirée mémorable, rendue possible grâce au soutien précieux et généreux de nos partenaires : notre sponsor gold la Banque Delubac & Cie et Joël-Alexis Bialkiewicz, notre sponsor silver Syrtals Compliance, Cube3, Mastercard, MO AVOCATS et Scorechain. Merci d'avoir permis la concrétisation cette belle célébration.

Merci également à Jézabel Couppey-Soubeyran d'avoir partagé sa vision de la transformation de la monnaie, de la façon dont les crypto peuvent faire partie de la nouvelle équation et les défis à relever pour ce faire.

Merci enfin à Justine Pelletier et l'équipe de l'Adan pour l'organisation parfaite.

À l'année prochaine

THE BIG WHALE AWARDS '24 : Faustine dans le jury



Frédéric Montagnon
Ariane



Rani Jabban
Arab Bank Switzerland



Faustine Fleuret
Adan



Lamine Brahimi
Taurus



Jean-Baptiste Graftieux
Bitstamp



Nadia Filali
Caisse des Dépôts
& Consignation



Ian Rogers
Ledger



Marina Baudéan
21Shares



Brian O'Hagan
Sorare

Notre présidente Faustine Fleuret fera partie du jury de l'édition 2024 des The Big Whale Awards.

Elle sera accompagnée d'un jury d'exception : Nadia Filali, Marina Baudéan, Brian O'Hagan, Frédéric Montagnon, Ian Rogers, Lamine Brahimi, Rani Jabban et Jean-Baptiste Graftieux.

RDV mercredi 21 février à partir de 19h à l'Hôtel de l'Industrie (Paris 6e) pour connaître les lauréats de cette seconde édition.

[En savoir plus](#)

Faustine Fleuret sera intervenante lors de l'évènement Blockevent



BLOCHEVENT
WEB 3.0 • IA • BLOCKCHAIN

ÉVÈNEMENT

WEB 3.0 / IA / BLOCKCHAIN

INTERVENANT



**FAUSTINE
FLEURET**
Président CEO Adan

28
FÉVRIER
2024



Pasino
La Grande-Motte



...ET PLUS DE 15 AUTRES PARTENAIRES !

Le 28 février, notre présidente interviendra à l'occasion de l'événement Blockevent, dont nous sommes partenaires.

Nous vous donnons rendez-vous au Pasino de la Grande-Motte (Hérault) pour assister à son intervention et à celles de tous les conférenciers et conférencières réunis pour mettre en avant le Web3, l'IA et la blockchain.

[En savoir plus](#)

L'Adan est partenaire de la NFT Paris 2024



Cette année encore, l'Adan est partenaire de la NFT Paris, un des événement Web3 de référence à l'international.

Cette année, de nombreux participants sont attendus au Palais Ephémère de Paris, avec plus de 100 exposants, des installations immersives, un grand hackathon et la présence de leaders de l'écosystème.

[En savoir plus](#)

Travaux

En France

ACPR : les QLB font peau neuve

[Ce document](#) annonce que l'ACPR a décidé d'imposer aux organismes placés sous sa supervision le remplissage d'un questionnaire annuel appelé QLB, avec des modifications qui seront mises en place à partir de l'année 2024.

Les principales nouveautés de ces modifications comprennent la création de questionnaires sectoriels personnalisés en fonction de la taille et du niveau de risque de chaque organisme, l'ajout de questions portant sur des activités spécifiques, ainsi que l'introduction d'une autoévaluation.

Conformément à ces nouvelles exigences, la réponse au questionnaire devra être soumise électroniquement au plus tard le 31 mars de chaque année.

La Commission européenne publie un nouvel avis circonstancié sur le projet de loi Sécuriser et Réguler l'Espace Numérique (SREN)

La Commission européenne a émis un second avis circonstancié au sujet du projet de loi SREN, répondant ainsi au gouvernement français qui lui avait notifié plusieurs articles du texte le 8 novembre (dont l'article 2 ter, relatif à l'interdiction pour les influenceurs de contracter avec des sites publiant des contenus pornographiques qui ne respectent pas leurs obligations en matière de vérification de l'âge de leurs utilisateurs ; et les articles 15 et 15 bis relatifs aux jeux à objet numériques monétisables).

Cet avis de la Commission rappelle aux autorités françaises que les sites à caractères pornographiques sont des entités déjà régulées par plusieurs textes européens, notamment la directive sur le commerce électronique et le Digital Services Act (DSA), avec les mêmes objectifs de protection des mineurs. L'exécutif européen relève que le DSA s'applique directement aux Etats membres, et donc que des interprétations ou adaptations dans le droit national ne sont en principe pas nécessaires. La Commission rappelle par ailleurs la nécessité que des initiatives des Etats membres ne nuisent pas à la volonté d'harmonisation des règles européennes établies. D'ici l'adoption du texte, le gouvernement français est donc invité à apporter les adaptations nécessaires afin de prendre en compte les commentaires susmentionnés. Des évolutions sont donc à prévoir dans les obligations prévues pour les sites diffusant des contenus pornographiques.

Par ailleurs la Commission européenne n'a émis aucun commentaire dans son avis concernant le régime des jeux à objets numériques monétisables (JONUM, articles 15 et 15 bis). Ce régime apparaît donc comme conforme au droit européen.

L'émission d'un avis circonstancié par la Commission européenne suspend le délai d'adoption d'un texte. L'adoption du projet de loi SREN ne pourra donc intervenir qu'après le 11 mars prochain.

En Europe ☐☐

MiCA : troisième consultation publique de l'ESMA

L'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) a lancé ce lundi 29 janvier 2024 des [consultations publiques](#) sur deux aspects majeurs du règlement Market-in-Crypto-Assets (MiCA) : la classification des crypto-actifs en tant qu'instruments financiers et les directives relatives à la sollicitation inversée.

Par ailleurs, l'orientation 8 de la consultation relative à la classification des crypto-actifs en tant qu'instruments financiers énonce les conditions et les critères proposés pour déterminer dans quels cas les crypto-actifs pourraient être considérés comme des NFT afin de clarifier le champ d'application des crypto-actifs susceptibles de relever de la réglementation MiCA.

La date limite pour répondre à l'appel à commentaires a été fixée au 29 avril 2024.

Pour rappel, ces consultations s'inscrivent dans le cadre du 3e et dernier paquet de l'ESMA. Après nos contributions actives aux deux premiers paquets de consultations sur les standards techniques (RTS) de MiCA, l'Adan reste à l'avant-poste pour contribuer à ces développements réglementaires.

Le reste du 3e paquet devrait être publié dans les semaines à venir, et se concentrer sur les thèmes suivants :

- Surveillance, détection, et notification des abus de marché
- Protection des investisseurs, incluant la pertinence des conseils et services de gestion de portefeuille
- Politiques et procédures pour les services de transfert de crypto-actifs, y compris les droits des clients
- Résilience du système et protocoles d'accès sécurisés.

Interventions

- Le 4 janvier, Faustine Fleuret était l'invitée de Delphine Sabattier sur le plateau de [BSMART](#) pour l'émission Smart Tech.
- Du 8 au 12 janvier, Faustine participait au CES Las Vegas 2024. Au cours de cette semaine elle a pu [participer aux panels](#) "Womens in tech" et "Payment for DeFi & DeFi for Payments".
- Le 18 janvier, notre présidente prenait la parole à la sixième édition du Grand Forum du Patrimoine dans le but de participer à la [table ronde](#) « Wealth 3.0 : la gestion de patrimoine à l'heure de la blockchain ».
- Le 18 janvier sortait un [nouvel épisode](#) du podcast Les Coulisses du Web3 dans lequel Faustine Fleuret était l'invitée de Gary Benezat.
- Le 22 janvier, Faustine Fleuret était à Londres dans le but d'assister à [la réception parlementaire](#) organisée par UK Cryptoasset Business Council (UKCBC).
- Le 23 janvier, notre présidente était l'invitée de Amaury de Tonquedec sur le plateau de [BFM crypto](#) pour l'émission Le Club aux côtés de Jennifer d'Hoir (Sorare) et Valentin Demé (cube 3).
- Le 24 janvier à l'occasion de la sortie du livre blanc de Coinhouse, Faustine Fleuret participait [au panel](#) "Femmes, crypto et Web3".
- Du 24 au 25 janvier, notre EU Policy Officer Adriana Torres Vergara [participait au Asian Economic Forum](#), organisé à Hong Kong.

Envisager votre adhésion à l'Adan

Portons ensemble la voix des entreprises du web3 au services de nos emplois, notre compétitivité et notre souveraineté



Contribuez à la construction de nos propositions en France et en Europe



Accédez à la documentation interne de l'Association



Participez aux discussions et espaces d'échange dédiés aux membres



Connectez-vous aux différentes parties prenantes de notre industrie

[Devenir membre de l'Adan](#)



44 Rue de Cléry, 75002 Paris, France



Vous recevez cet e-mail car vous êtes abonné(e) à notre liste de diffusion.

[Se désabonner](#)

